

les menacées aujourd'hui de tant de périls dans le local incomplet, insuffisant et dangereux qu'elles occupent dans l'Hôtel-de-Ville, où elles sont même un embarras.

« Mais ce n'est pas tout. Outre les salles qui seraient affectées aux archives et aux services qui en dépendent, il existe encore, dans ce même monastère, de vastes espaces qui pourraient recevoir une destination non moins utile et avantageuse pour l'art et la science.

« Au commencement de ce rapport, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître que lorsque l'Administration crut devoir faire enlever de la salle voûtée de l'aile nord de l'Hôtel-de-Ville, nos Archives municipales pour les transporter sous les combles de ce palais, il existait dans cette salle des collections diverses et très-précieuses, qu'on dut disperser çà et là, faute d'un local suffisant.

« Ces collections d'un si grand intérêt historique pour la ville, enfouies dans divers dépôts publics, ne peuvent être mises à la disposition des hommes d'étude qui voudraient les consulter et elles sont, pour ainsi dire, perdues pour la science.

« Si donc on les exhumait pour les réunir de nouveau, comme elles l'étaient autrefois, on formerait un musée municipal historique semblable à celui qui a été créé déjà à Paris dans l'ancien hôtel Carnavalet, et où s'étaient tant de trésors qui eussent été anéantis par les incendiaires de la Commune, si on les eût laissés dans l'Hôtel-de-Ville.

« La Commission vous propose donc, Monsieur le préfet, de créer et d'établir aussi, dans le monastère des Carmes, un musée historique municipal, semblable à celui de l'hôtel Carnavalet, et dont tous les éléments sont déjà sous votre main. Il suffirait seulement de les exhumer, de les réunir, et de les exposer de nouveau aux yeux du public,